

LES VISITES DÉCÉNALES À LA CENTRALE NUCLEAIRE DU



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA CLI



Jean-Yves Flochon

Délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources (eau, air, sol, forêt) et à l'environnement.

Je tiens à remercier Madame Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, depuis 2015 qui a souhaité redynamiser le fonctionnement de cette instance et mettre en place cette lettre d'information.

En 2020, la Commission Locale d'Information (CLI) du Bugey a, malgré le contexte sanitaire, honoré ses engagements en organisant deux réunions de CLI en visioconférence et une réunion publique aussi en visioconférence, qui a réuni plus d'une centaine de personnes. Je me réjouis des possibilités techniques nous ayant permis de suivre régulièrement l'actualité des sites, et de permettre la continuité des services, et donc des missions de la CLI. Les CLI sont des instances obligatoires ayant une mission générale de suivi et d'information en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations d'un site nucléaire.

En tant que Président, je suis en charge de maintenir le lien entre les exploitants (EDF et IONISOS), et les acteurs du territoire. Depuis 2020, un bureau de la CLI a été créé avec la nomination d'un membre par collège de la CLI (élus, experts, associations, membres suisses, syndicats de la centrale). Pour l'année 2021, la CLI va poursuivre ses activités en visioconférence aussi longtemps que nécessaire.

N'hésitez pas à poser vos questions à clibugey@ain.fr

Grand carénage : améliorer encore et toujours la sûreté des installations

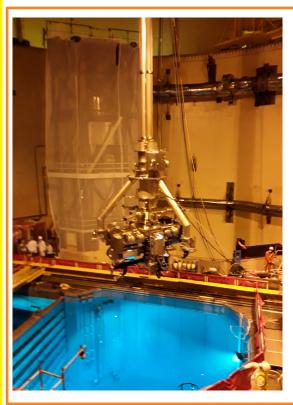
La centrale du Bugey, comme l'ensemble des centrales françaises, déploie depuis plusieurs années un programme industriel baptisé Grand carénage auguel elle consacre plus de 2 milliards d'euros. Ce programme se décline en trois grandes catégories d'activités : le remplacement de gros composants lorsque cela s'avère nécessaire, la maîtrise du vieillissement des matériels et la mise en place d'améliorations de sûreté inégalées. La majeure partie de ces activités est réalisée durant les 4es visites décennales, arrêts pour maintenance de plusieurs mois durant lesquels les équipes réalisent l'entretien et le remplacement de matériels ainsi que des contrôles maieurs sur ses équipements.

En 2020, la centrale du Bugey a débuté ses 4ss visites décennales (VD4). Le 18 janvier 2020, l'unité de production n°2 était découplée du réseau électrique pour réaliser cet arrêt pour maintenance, inaugurant ainsi un cycle de quatre VD4 planifiées entre 2020 et 2024.

L'unité n°2 a redémarré en février 2021, après avoir notamment réussi les trois épreuves réglementaires prévues tous les 10 ans : le contrôle de la cuve du réacteur, l'épreuve hydraulique du circuit primaire et l'épreuve de l'enceinte du bâtiment réacteur. Le calendrier de cette maintenance a été impacté par la crise du Covid et un aléa sur un réservoir chargé de collecter des effluents d'exploitation. En novembre 2020, c'était au tour de l'unité n°4 de s'arrêter pour cette même visite décennale. L'unité est actuellement dans la phase finale des opérations de cet arrêt programmé.

Enfin, cet été, l'unité de production n°5 prendra le relai pour une maintenance prévue jusqu'à début 2022.

À l'issue de ces opérations et après avis de l'Autorité de sûreté nucléaire, les 4 réacteurs de la centrale recevront leur « permis d'exploiter » pour 10 années supplémentaires, en étant encore plus sûrs, plus robustes et plus fiables.



Ces améliorations de sûreté mises en œuvre dans le Grand carénage se calquent sur les nouveaux référentiels en vigueur pour tendre vers un niveau de sûreté équivalent aux meilleurs standards internationaux d'exploitation. Elles intègrent notamment les enseignements tirés de l'accident de Fukushima pour se prémunir de tout risque lié à des épisodes climatiques exceptionnels : création de la force d'action rapide du nucléaire, construction de diesels d'ultimes secours, création d'une source froide ultime...



Une machine baptisée MIS inspecte la cuve du réacteur cm par cm pour s'assurer de son intégrité.

Le rôle de l'Autorité de Sûreté Nucléaire dans les réexamens périodiques

Visite décennale

Arrêt long du réacteur (environ 6 mois), au cours duquel l'exploitant réalise notamment des contrôles et des modifications destinés à renforcer le niveau de sûreté. La visite décennale est une étape du réexamen périodique et donne lieu à un rapport de conclusion adressé à l'ASN.

En France, l'autorisation de créer une installation nucléaire est délivrée par le Gouvernement, après avis de l'ASN. Cette autorisation est délivrée sans limitation de durée et un réexamen approfondi de l'installation, appelé « réexamen périodique », est réalisé tous les 10 ans pour évaluer les conditions de la poursuite de fonctionnement de l'installation pour les 10 ans qui suivent.

L'ASN formule aujourd'hui ses prescriptions pour la réalisation des travaux qui seront nécessaires dans l'ensemble des réacteurs de 900 MWe. Cette décision, et les prescriptions qu'elle contient, ont fait l'objet, en 2020 et en 2021, d'échanges préalables avec les parties prenantes (exploitants, commissions locales d'information, associations environnementales, etc.) ainsi que d'une consultation du public.

CHIFFRES CLÉS:

n

jour de fermeture dû à la crise

cas Covid sur 250 salariés dont 2 à Dagneux

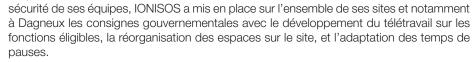
N

cas contact dû à ces 9 cas (grâce aux mesures de distanciation mises en place)

IONISOS mobilisé dans cette période de crise sanitaire

Comme depuis le début de la crise sanitaire, les équipes de IONISOS sont mobilisées pour continuer à fournir les dispositifs médicaux et produits pharmaceutiques encore plus indispensables face au COVID.

Afin de pouvoir continuer à stériliser les produits des clients en assurant la



Grâce à l'implication et à l'investissement de son personnel, IONISOS a pu poursuivre son activité pendant l'ensemble de la période et ainsi garantir la livraison aux hôpitaux de matériels stérilisés.



La prise d'iode : une démarche préventive en cas d'accident nucléaire

Les campagnes de distribution des comprimés d'iode ont lieu régulièrement depuis 1997 et concernent les personnes qui résident ou travaillent à proximité d'une centrale nucléaire.

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

En cas de question il convient d'appeler le numéro vert de la campagne : 0 800 96 00 20

La campagne de distribution d'iode



La deuxième phase de la campagne préventive de distribution de comprimés d'iode aux riverains situés dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises est lancée. Dès février, les comprimés ont commencé à être adressés par voie postale à 600 000 foyers identifiés ne les ayant pas retirés en pharmacie.

Un envoi postal des comprimés d'iode a été réalisé auprès de 600 000 foyers riverains dans la semaine du 1er février

2021. Les établissements recevant du public (ERP) n'ayant pas effectué la démarche ainsi que les nouveaux arrivants des communes concernées sont invités à les retirer dans les pharmacies partenaires. Ils pourront effectuer leur retrait sur simple présentation d'un justificatif de domiciliation, de capacité d'accueil du public et/ou du nombre de salariés.

ICEDA A ACCUEILLI SES PREMIERS COLIS

Afin de respecter ses engagements industriels, en conformité avec son programme de déconstruction, EDF a construit une installation d'entreposage temporaire de déchets, appelée ICEDA (Installation de conditionnement et d'entreposage des déchets activés), sur le site de la centrale du Bugey. Contrairement au stockage, l'entreposage désigne une solution temporaire avec une durée d'exploitation définie. Son rôle : conditionner et entreposer une partie des déchets issus des 9 réacteurs EDF (dont Bugey 1) en cours de déconstruction et issus de l'activité des réacteurs en exploitation. Ces déchets seront ensuite évacués vers le centre de stockage définitif de l'ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs) prévu par la Loi à l'horizon 2035.

- ICEDA permet de conditionner et d'entreposer les déchets moyennement radioactifs à vie longue (période radioactive supérieure à 30 ans) provenant des neuf centrales nucléaires EDF en déconstruction. Ces déchets représentent moins de 0,1 % du total des déchets de déconstruction soit environ 500 tonnes.
- ICEDA accueille aussi des déchets métalliques issus de l'exploitation des centrales en fonctionnement (1 500 tonnes environ), qui seront eux aussi évacués ensuite vers le centre de stockage définitif.
- ICEDA permet aussi de faire transiter les déchets graphites issus de la déconstruction du réacteur de Bugey 1 avant leur évacuation vers le futur centre de stockage de l'ANDRA.
- ICEDA assure le confinement de la radioactivité et garantit l'absence d'impact sur le public et sur l'environnement.



Les 8 000 m² d'ICEDA sont implantés sur une parcelle à l'intérieur du site du Bugey, propriété EDF.

LE POINT SUR L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX RÉACTEURS

Plusieurs informations ont été diffusées dans les médias concernant l'implantation de 3 paires de réacteurs de nouvelle génération dits « EPR 2 ». 4 CNPE ont été cités - Penly, Gravelines, Bugey et Tricastin - comme les sites qui pourraient accueillir ces nouveaux réacteurs. À ce jour, EDF confirme qu'il remettra un dossier au gouvernement dans les prochaines semaines. Celui-ci rendra sa décision après les élections présidentielles de 2022.

L'été dernier, ICEDA a reçu les différentes autorisations permettant son fonctionnement :

- la décision de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 juillet 2020 qui valide l'autorisation de mise en service de l'installation. Le projet de cette décision avait fait l'objet d'une consultation du public.
- L'autorisation d'accueil de matières nucléaires par le Haut fonctionnaire à la défense et à la sécurité, le 3 septembre 2020.

L'installation a ainsi accueilli son premier emballage le 25 septembre dernier.





La découpe des déchets s'effectue au moyen de bras télé opérés.

LE CNPE DU BUGEY ENGAGÉ POUR FOURNIR DE L'ÉLECTRICITÉ

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes du CNPE du Bugey ont dû faire face à un triple défi : assurer la continuité de production d'électricité plus que jamais nécessaire au fonctionnement du pays et conduire un programme de maintenance ambitieux tout en protégeant la santé des intervenants présents sur le site industriel pour réaliser leurs activités face au risque lié à la pandémie de Covid 19. Gestes barrières, gestion des zones d'affluence comme les restaurants d'entreprise ou les vestiaires, mise à disposition de masques et de gel hydro-alcoolique, aménagement des entrées de site et des locaux, surveillance, informations régulières, dispositions spécifiques pour les équipes chargées de la conduite des réacteurs et de la protection du site, télétravail pour les salariés qui le peuvent... Tout a été mis en œuvre comme sur l'ensemble des centrales du Parc nucléaire EDF pour lutter contre le risque épidémique avec des résultats probants : la situation sanitaire a été maîtrisée sur le CNPE ; les unités de production n°2 et 3 ont été reconnectées au réseau national d'électricité début 2021 malgré l'impact de la crise Covid et des opérations de maintenance supplémentaires ; la quatrième visite décennale de l'unité de production n°4 se poursuit conformément au planning. Ces dispositions continuent bien sûr de s'appliquer.



PPI: Plan Particulier d'Intervention

CLI: Commission Locale d'Information

ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire

IRSN: Institut de radioprotection et sûreté nucléaire

CNPE: Centre Nucléaire de Production

d'Électricité

ICEDA: Installation de conditionnement et

d'entreposage des déchets activés

Plus d'infos

Chaque compte-rendu de réunion de la CLI est consultable sur : **WWW.ain.fr** rubrique : CLI Bugey

